

Formation continue OACP
Cours N° 009

Conduire un véhicule
Comportement dans le trafic
Eléments spécifiques à un véhicule
Bases de la technique de conduite



Formation continue OACP

Cours N° 009

Conduire un véhicule

Comportement dans le trafic

Eléments spécifiques à un véhicule

Bases de la technique de conduite

- Idées directrices** Grâce à une procédure réfléchie et à quelques mesures ciblées, il est déjà possible avant la course de remplir certaines conditions importantes en vue d'une conduite sûre et économe en ressources. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on emprunte un autre véhicule ou un véhicule que l'on ne connaît pas. La vérification de tous les permis et documents obligatoires font également partie de la préparation.
- Quiconque conduit un véhicule doit pouvoir utiliser correctement ses possibilités techniques spécifiques et connaître les propriétés inhérentes à la grandeur et au type de carrosserie du véhicule. Les cars sont en outre équipés de dispositifs qui augmentent le confort des passagers.
- Toutes les actions de mise en marche et relatives à l'utilisation du véhicule peuvent être décrites dans les bases de la technique de conduite. En font partie, le démarrage du moteur, la tenue du volant de direction, le démarrage, la manoeuvre, la technique d'observation, la préparation au freinage, le freinage et l'arrêt, la mise en sécurité du véhicule d'après les indications du manuel d'utilisation.
- Objectifs du cours** Les chauffeurs apportent la preuve qu'ils connaissent et respectent les prescriptions en matière de sécurité routière. Ils se comportent avec la prudence nécessaire vis-à-vis des autres usagers de la route en prenant en considération les différents types de déplacement et de véhicules.
- Compétences**
- Capacités techniques** Les chauffeurs décrivent les règles de priorité pour obliquer, dans les intersections et aux croisements. Ils expliquent notamment les prescriptions pour la conduite sur autoroutes, semi-autoroutes et passages à niveau.
- Les chauffeurs savent décrire comment se familiariser avec les installations techniques spécifiques d'un véhicule lorsqu'ils passent d'un véhicule à un autre. Ils peuvent déterminer la pertinence d'un véhicule pour un mandat de transport particulier.
- Les chauffeurs nomment l'ordre exact de mise en marche du moteur au moyen du manuel d'utilisation, le démarrage en fonction du terrain (plat, montée, descente), l'engagement sécurisé dans la circulation.
- Capacités personnelles** Les chauffeurs sont disposés à s'adapter aux conditions de circulation en conduisant de façon préventive et à respecter les distances de sécurité nécessaires par rapport aux véhicules circulant à côté et devant eux. Ils sont conscients des obstacles à la visibilité des angles morts et y accordent une attention particulière dans toutes les manoeuvres.
- Lorsqu'ils prennent en charge un véhicule, les chauffeurs sont disposés à s'informer avant le trajet sur les éléments spécifiques à ce véhicule auprès de leurs supérieurs, d'autres chauffeurs ou à l'aide du manuel d'utilisation.
- Les chauffeurs sont disposés à reconnaître les situations nécessitant l'adaptation de la vitesse, un arrêt ou bien une préparation au freinage. Ils sont disposés à protéger leur véhicule contre la mise en mouvement inopinée ou l'utilisation induite par des tiers.
- Capacités sociales** Les chauffeurs recherchent à tout moment le contact visuel avec les autres usagers de la route. En connaissant les restrictions de la visibilité des angles morts, ils accordent une grande attention aux autres usagers de la route et s'ils constatent un comportement imprudent de la part d'autrui, ils le tolèrent.
- Les chauffeurs comprennent les besoins des passagers et utilisent les installations servant à l'amélioration du confort de conduite en fonction de la situation.

Capacités méthodiques Les chauffeurs prennent le meilleur itinéraire jusqu'au lieu de destination. Ils conduisent leur véhicule en respectant les prescriptions sur la circulation routière en choisissant la voie appropriée et maîtrisent toutes les manœuvres sans mise en danger des autres usagers de la route.

Les chauffeurs utilisent les éléments spécifiques au véhicule sur la base des documents du véhicule et du manuel d'utilisation.

Les chauffeurs conduisent leur véhicule en utilisant la bonne technique d'observation dans les lignes droites, les virages, les intersections et les passages étroits en observant en même temps le comportement des autres usagers de la route.

Contenu du cours **3.3 COMPORTEMENT DANS LE TRAFIC**

- Signalisation
- Contact visuel
- Obliquer à droite, à gauche
- Présélection
- Règles de priorité
- Porte-à-faux
- Voies de circulation
- Changement de voie
- Prendre un virage large, faire un dépassement large
- Intersections
- Signalisation lumineuse
- Carrefour à sens giratoire
- S'insérer dans le trafic quand la voie est libre
- Croisement
- Arrêter
- Distances
- Dépasser, laisser dépasser
- Contourner
- Passages à niveau
- Pistes et bandes cyclables
- Voie réservée aux bus
- Indicateur de direction
- Autoroutes, semi-autoroutes
- Comportement à l'égard des transports publics
- Routes de montagne
- Passage piétons
- Partenaires vulnérables

Contenu du cours **3.11 ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES A UN VÉHICULE**

- Longueur et largeur du véhicule, déboîter
- Chargement, porte-à-faux
- Options techniques et installations spécifiques au véhicule
- Rampes, plate-forme élévatrices
- Documents du véhicule
- Divers types de camions et autocars
- Entraînement
- Systèmes électroniques

Contenu du cours **3.2 Bases de la technique de conduite**

- Mettre le moteur en marche
- Démarrer (zone plate, montée, descente)
- Tenue du volant de direction, automatismes de comportement
- Manœuvrer
- Technique d'observation
- Disposition à freiner
- Freins
- S'arrêter
- Sécuriser le véhicule (mesure de sécurité propre à maintenir le véhicule à l'arrêt)

Conditions d'inscription Ce cours s'adresse aux conducteurs en transports de personnes et aux conducteurs en transports de marchandises (D, D1, C et C1)

Durée du cours 7 heures reconnues par l'ASA

Nombre de participants 16 conducteurs au maximum

Attestation Une attestation de suivi de cours est remise à chaque participant

Intervenants	Monsieur Sylvaire Coquil et/ou Monsieur Bernard Stumpe et/ou Thierry Pianaro
Matériel	Documentation sur les thèmes développés et véhicule mis à disposition par le CFR.
Horaire	La durée obligatoire d'une journée de cours est de 07.00 heures non comprises les pauses. Nous ne pourrions malheureusement pas accepter les personnes ne faisant pas acte de présence durant l'ensemble de la journée.
Date des cours	Dès remise de l'autorisation
Lieu des cours	Centre de formation routière de Savigny
Organisation du cours responsable de cours renseignements et inscription	Centre de formation routière de Savigny SA Coquil Sylvaire Secrétariat: chemin des Gavardes 7, 1073 Savigny Tél. 021 / 311 77 77 ou 079 / 204 27 54 ou utiliser le bulletin d'inscription joint sur le site Internet www.cfr-savigny.ch
Prix du cours	CHF 250,- Est compris dans ce devis estimatif : <ul style="list-style-type: none">☞ le café et le croissant de la pause de 09h30☞ le repas de midi (boissons à la charge du participant)☞ l'attestation de cours

Validité de l'offre 30 mars 2012
Sylvaire Coquil et Bernard Stumpe,
fait à Savigny, le 2 février 2010